

27.03.2012 – 13:30 Uhr

economiesuisse - Protection du climat : poursuivre sur une voie qui nous réussit

Zürich (ots) -

economiesuisse salue le retrait de l'initiative sur le climat

Aujourd'hui, le Comité à l'origine de l'initiative populaire « Pour un climat sain » a annoncé le retrait de son projet. Ce dernier exigeait une réduction de 30 % des émissions de CO₂ d'ici à 2020, et ce uniquement grâce à des mesures mises en oeuvre en Suisse. economiesuisse salue le retrait de l'initiative, car son objectif était irréaliste compte tenu de la brièveté des délais, même en prenant des mesures très incisives et coûteuses pour l'économie.

La protection du climat reste néanmoins une priorité. L'économie prend ses responsabilités et est prête à poursuivre sur la voie actuelle. Si la Suisse est en mesure d'atteindre les objectifs fixés dans le protocole de Kyoto et ceux de la loi actuelle sur le CO₂, elle le doit aux mesures prises par l'économie - en particulier celles réalisées dans le cadre de l'Agence de l'énergie pour l'économie, de la convention de branche de l'industrie du ciment et de la Fondation Centime Climatique. D'ici à la fin 2012, l'économie aura réduit les émissions de CO₂ annuelles de plus de 5 millions de tonnes.

Le choix de recourir à des mesures volontaires et flexibles fondées sur l'économie de marché a fait ses preuves. Le Parlement souhaite que cela soit pris en considération lors de l'élaboration de l'ordonnance en lien avec la loi sur le CO₂ révisée. La compensation d'émissions en Suisse et à l'étranger via le système d'échange de droits d'émission de l'UE (ETS) doit rester possible. Il convient en outre de conserver la possibilité pour les entreprises de se faire exempter de la taxe CO₂ en prenant volontairement des mesures rentables.

Contact:

Cristina Gaggini, directrice romande

Téléphone : 078 781 82 39

Courriel : cristina.gaggini@economiesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100715650> abgerufen werden.